

REPUBLIQUE DI NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE TIBIRI
COMMUNE RURALE DE TIBIRI

PV DE LA 2è SESSION ORDIAIRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et les 5,6, 7 et 8 Juillet, se sont déroulés dans la salle de réunion de la Mairie de Tibiri, les travaux de la 2^e session ordinaire 2022 du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Abdoulaye Samri, Maire de la Commune.

Après l'installation des participants une fatia a été dite pour un bon déroulement des travaux.

Etaients présents, les conseillers Communaux suivants :

- 01 Abdoulaye Samri
- 02 Abdou Mamane
- 03 Daouda Manou
- 04 Ibrahim Naroua
- 05 Issaka Souley
- 06 Amadou Moussa
- 07 Tchahara Baâré
- 08 Salamatou Moumouni
- 09 Aï Assoumane
- 10 Mariama Chipkaou
- 11 Bibata Assoumane
- 12 Boubé Maïzoumbou
- 13 Ousmane Ambarka
- 14 Yahaya Falké
- 15 Awaly Barmou
- 16 Salifou Mounkara
- 17 Oumarou Maïzoumbou
- 18 Yahaya Issa

Absents :

- 01 Méri Moussa
- 02 Saddi Guéro

Les Conseillers Membres de droit :

- 01 Moumouni Samna(représentant chef de canton)
- 02 Moussa Mamane (représentant chef groupement peulh)

Etaients aussi présents : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Tibiri, les cadres des services Techniques déconcentrés, les responsables des Forces de Défense et Sécurité, les représentants des partis politiques, les

représentants de la Société Civile, les représentants des ONG et Projets, plusieurs chefs de villages et plusieurs autres invités.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours du président du conseil qui a souhaité la chaleureuse bienvenue à tous les participants avant de les remercier infiniment pour leur présence massive qui prouve leur bonne volonté à accompagner la commune dans le cadre de l'accompagnement de ses tâches. Il s'est ensuite réjoui de cette présence régulière et l'esprit de maturité des participants qui leur permette de suivre avec sérénité les exposés qui leur seront présentés avant d'engager des débats fructueux et faire des propositions sages.

Comme la saison des pluies s'installe, Elhadji Abdoulaye SAMRI a exhorté les participants, chacun dans sa sphère de responsabilité, à sensibiliser nos vaillants agriculteurs et éleveurs pour le respect mutuel et le respect des ressources partagées (aire de pâturage, couloir de passage et points d'eau) afin de consolider la bonne cohabitation qui existe entre eux.

La parole fut ensuite donnée au Secrétaire Préfecture qui, après les salutations d'usage, a remercié le conseil qui, à chaque session, invite les autorités administratives, autorités coutumières et toutes les autres couches sociales. Concernant la saison des pluies 2022, Monsieur Hando Tankari a invité les participants à continuer des prières pour une bonne production à travers tout le pays, un bon retour pour nos pèlerins et une paix durable pour le Niger. Il a ensuite exhorté les conseillers à être très attentifs et faire des débats sérieux pour un meilleur résultat. Dans le domaine sécuritaire, il a invité toutes les populations à la vigilance avant de féliciter nos vaillants soldats qui sont au front.

Avant d'aller à la pause une cérémonie a été organisée pour la remise d'une moto toute neuve acquise sur fonds propres de la Mairie au profit de l'Inspection primaire et un kit composé des brouettes, des râteliers et des balais offerts par une bonne volonté pour encourager les opérations de salubrité entreprises par Monsieur la Mairie. Plusieurs conseils ont été prodigués par Monsieur le Maire et le représentant de l'Etat afin que ces dons soient utilisés à bon escient.

Après la pause, le Secrétaire Général présenta le PV de la dernière session qui fut unanimement approuvé.

L'ordre du jour fut ensuite présenté à l'appréciation des participants sur les points suivants :

- **1 La vie de la Commune**
- **2 Délibération autorisant l'élaboration du budget participatif**
- **3 Situation et attribution des chèvres rousses**
- **4 Remise d'une moto neuve acquise sur fonds propre de la Maire au profit de l'Inspection primaire**
- **5 Divers**

Après le débat, l'ordre du jour amendé se présente comme suit :

- **1 Exécution du budget et remaniement budgétaire n° 02/2022**
- **2 Délibération autorisant l'élaboration du budget participatif**
- **3 Situation des chèvres**
- **4 Divers**

I. Exécution du budget 2022

1°) Bilan des recettes 2022

Le receveur Municipal présenta le bilan d'exécution des prévisions et réalisations des recettes du 1^{er} semestre chapitre par chapitre et article par article avec traduction en langue Nationale pour une meilleure compréhension. Les conseillers munis de leurs supports suivaient attentivement et un débat s'en n'est suivi.

Plusieurs questions de compréhension ont été posées surtout concernant les rubriques vente parcelles recouvrement de la retenue CNSS. Le conseil recommande de porter le nom de chaque chapitre pour faciliter la compréhension. A toutes ces questions des réponses satisfaisantes ont été données.

2°) Bilan des dépenses du 1^{er} semestre

Le receveur municipal a fait un exposé détaillé sur le bilan des prévisions et réalisations des dépenses à la date du 30 Juin 2022, chapitre par chapitre par chapitre, rubrique par rubrique avec beaucoup plus de commentaire en langue Nationale pour assurer une meilleure compréhension. Là aussi, les conseillers munis de leurs supports, suivaient attentivement avant d'ouvrir les débats.

Plusieurs intervenants se sont succédés pour poser des questions d'éclaircissement au niveau de certains rubriques comme : Etat civil et recensement – reversement CNSS – l'écart entre les totaux dépensés et totaux

recettes, puis les rubriques qui n'ont connu aucune exécution auxquelles des réponses convaincantes ont été données.

3°) Remaniement budgétaire n° 02/2022

Le receveur municipal a fait un exposé sur la nécessité d'un remaniement budgétaire pour palier à certaines exigences dans le cadre de la bonne marche de la commune. Ainsi, après avoir présenté le projet de remaniement élaboré au préalable par la commission chargée des finances, la parole fut donnée aux participants pour leur avis sur les rubriques concernées. Plusieurs intervenants se sont succédés pour poser des questions d'éclaircissement ou pour apporter leurs contributions tout en considérant l'intérêt général de la commune.

Des propositions sages ont été faites et plusieurs rubriques ont connu une augmentation tandis que d'autres ont une diminution pour équilibrer le budget.

Pour son adoption, les résultats des votes de délibération se présentent comme suit :

- **Votants : 18**
- **Pour : 18**
- **Contre : 00**
- **Abstention : 00**

II. Délibération autorisant l'élaboration du budget participatif.

Le budget participatif est un outil de référence très précieux dont l'élaboration se fait avec l'implication de toutes les couches sociales pour assurer la transparence et avoir un budget conçu par la population. Le projet Pro-Arides a pris l'engagement d'appuyer la commune pour l'exécution de ce processus et avec la lettre du conseil Régional qui vient à juste titre cautionner cet engagement, le conseil a voté favorablement pour autoriser la commune à élaborer le budget participatif.

- **Votants : 18**
- **Pour : 18**
- **Contre : 00**
- **Abstention : 00**

III. Situation des chèvres

1°) Situation des chèvres rousses

Pour répondre au souci du conseil concernant les chèvres rousses, le Maire a dépêché une mission de la commission chargée du développement rural de se rendre dans les villages bénéficiaires et en faire la situation.

Les résultats de cette opération se présentent comme suit :

- Tombo Bouya : 19 chèvres dont 14 femelles et 5 mâles
- Bargoumawa : 24 têtes dont 19 femelles et 5 mâles
- Koré Marina : 12 têtes dont 10 femelles et 2 mâles
- Garin Binki : 15 têtes dont 9 femelles et 6 mâles
- Bouzaé : 00 tête 00 femelle 00 mâle

Soit un total de 70 têtes et une somme de 64 000 f dont 17 000 f de Tombo Bouya et 47 000 f de Bargoumawa. Le conseil a investi Monsieur le Maire de récompenser les groupements bénéficiaires et placer le reste des chèvres dans d'autres villages ciblés avec des clauses bien précises et un comité de suivi.

2° Situation des autres chèvres ordinaires :

148 chèvres ordinaires sont mise à la disposition de la Commune Rurale de Tibiri. Comme les chèvres sont destinées aux villages déficitaires et pour prendre leur soin, elles sont regroupées en 37 kits composés chacun de 4 têtes dont 1 mâle et 3 femelles puis placées dans 14 villages déclarés déficitaires. Le conseil recommande au Maire de chercher la source de provenance de ces chèvres, l'objectif de leur présence afin de prendre un garde-fou, définir les clauses avec les chefs des villages et les femmes bénéficiaires, impliquer les services compétents pour la santé de tous ces animaux.

IV. DIVERS

En divers, le Maire a procédé à la restitution des missions et réunions effectuées dans le cadre de son travail

1°) Réunion de travail le 22 Juin 2022 avec une mission conjointe Ministère de l'Intérieur et Ministère des Finances sur la réforme de la nomenclature du plan comptabilité et plan budgétaire.

2°) Une deuxième réunion de travail le 25 Juin avec une mission conjointe Ministère de l'Intérieur et Ministère des Finances pour appuyer les Communes à appliquer la nouvelle nomenclature pour mieux gérer et mieux tenir la comptabilité afin d'aboutir à des bons résultats.

3°) Une réunion des 4 Communes du Département dans le cadre du Partenariat public et privé (PPP) qui invite les communes à exprimer leurs besoins en eau et en électricité.

4°) Une réunion du cadre de concertation au tour des sujets suivants :

- La salubrité
- L'Incivisme fiscal
- La Sécurité

Concernant la salubrité un comité est mis en place pour assurer régulièrement le nettoyage de la ville de Tibiri.

5°) Un comité chargé d'ouverture et évaluation des candidatures est mis en place dans le cadre du recrutement de l'agent SMEA.

6°) La vente à prix modérés s'est bien déroulée au niveau de tous les points de vente.

Concernant la distribution gratuite des vivres 100 tonnes sont déjà disponibles.

7°) La Commune a enregistré une demande de stage au niveau du service d'Etat Civil.

8°) Pour récompenser les bons payeurs, la construction d'une classe est prévue à Gobro.

9°) La route Tibiri – Tombo Bouya

La route Tibiri – Tombo Bouya étant un patrimoine très important de la commune, le conseil demande quelle perspective pour la rendre praticable et recommande au Maire d'approcher l'Entrepreneur chargé du bitumage de cet réseau routier et de la supplier pour le remblage des points critiques.

10°) Comme la saison des pluies s'installe le conseil sollicite la disponibilité des engrais

11°) Le conseil revient sur la rencontre entre les Maires et les partenaires à propos du Partenariat Public privé qui touche les domaines très importants pour l'amélioration des conditions de vie des populations (Eau et Electricité). Pour matérialiser son accord dans ce cadre, le conseil a signé une délibération autorisant la commune à travailler étroitement avec ces partenaires tout en demandant de définir les critères d'éligibilité.

Les résultats des votes de délibération sont les suivants :

- **Votants : 18**
- **Pour : 18**
- **Contre : 00**
- **Abstention : 00**

Pour clore les travaux, le Président du conseil n'a pas caché sa satisfaction pour l'esprit de maturité et la disponibilité des participants durant tout le déroulement de la session.

L'Ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance

Fait à Tibiri, le 08 Juillet 2022

LE SECRETAIRE GENERAL



LE PRESIDENT



• République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

DELIBERATION N° 04 / 2022

Le Conseil réuni en session ordinaire a eu en cours de cette session à examiner le Projet de Remaniement N° 02/22 et après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter le Remaniement Budgétaire N° 02/2022
- D'autoriser :
-
-
- De créer et/ou mettre en place
- De financier

A l'issue des débats, il a été décidé de passer aux opérations de vote qui donna les résultats ci-après :

- Votants : 18
- Pour : 18
- Contre : 00
- Abstention : 00

Fait et délibéré à Tibiri, le 08 juillet 2022

Les Conseillers Municipaux présents :

Abdoulaye Sami
Abdou Mamane
Daouda Manon
Ibrahim Naroua
Issaka Souley
Amadou Moussa A
Tchahara Baaré
Salamataou Moumami
Beube Haizumben

Gusmane Ambarka
A. Assoumane
Mariama Chikpaou
Bibata Assoumane
Yahaya Falké
Awaly Barman
Salidou Mankara
Gumarou Haizumben
Yahaya Issa

Les Conseillers Mandataires :

.....
.....
.....

LE MAIRE



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

DELIBERATION N° 05 / 2022

Le Conseil réuni en session ordinaire a eu en cours de cette session ordinaire des 05-06-07 et 08 juillet 2022 et après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter.....
- D'autoriser : La Commune à élaborer le Budget participatif
-
- De créer et/ou mettre en place.....
- De financer.....

A l'issue des débats, il a été décidé de passer aux opérations de vote qui donna les résultats ci-après :

- Votants : 18
- Pour : 18
- Contre : 00
- Abstention : 00

Fait et délibéré à Tibiri, le 08 juillet 2022

Les Conseillers Municipaux présents :

Abdoulaye Samri
Abdou Mamane
Daouda Manou
Ibrahim Naroua
Issaka Souley
Amadou Moussa A
Tchakara Baaré
Salamatou Moumouni
Boubé Maizambou

Gusmane Ambarka
Aï Assoumane
Mariana Chipkaou
Bibata Assoumane
Yahaya Falke
Awaly Bourman
Salifou Mounkara
Oumarou Maizambou
Yahaya Issa

Les Conseillers Mandataires :

.....
.....
.....

LE MAIRE



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

DELIBERATION N° 06 / 2022

Le Conseil réuni en session ordinaire a eu en cours de cette session et après en avoir délibéré, décide :

- D'adopter Et
- D'autoriser La Commune à signer des
Convention avec les Partenariats Publics
et Privés (PPP)
- De créer et/ou mettre en place
- De financier

A l'issue des débats, il a été décidé de passer aux opérations de vote qui donna les résultats ci-après :

- Votants : 18
- Pour 18
- Contre 00
- Abstention 00

Fait et délibéré à Tibiri, le 08 juillet 2022

Les Conseillers Municipaux présents :

- Abdoulays Samri
- Abdou Mamane
- Doucou Nanan
- Ibrahim Naroua
- Issaka Souley
- Amadou Moussa
- Tchahara Badri eu
- Salamatou Maumani
- Boubé Naizoumbou

- Usmane Ambarakay
- Ai Assoumane
- Mariamou Chipkay
- Bikata Assoumane
- Yahaya Falké
- Aualy Barmou
- Salifou Maunkara
- Oumarou Naizoumbou
- Yahaya Issa

Les Conseillers Mandataires :

.....
.....
.....



République du Niger
Région de Dosso
Département de Tibiri
Commune Rurale de Tibiri

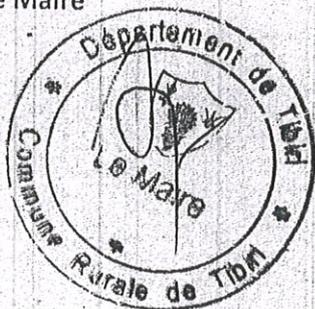
REMAMIEMENT BUDGETAIRE N°02/CRT/2022

DEPENSES

Titre I: DEPENSES ORDINAIRES

Chap	Art	Intitules	Situation Avant remaniem	Augmentation	Diminution	Situation Après remanem
III	1	Personnel permanent	5 047 992	1 638 504		6 686 496
III	2	Personnel temporaire	600 000		500 000	100 000
III	3	Charges sociales	3 067 444		1 887 928	1 179 516
III	4	Indemnités diverses	8 816 500	2 605 500	600 000	10 822 000
III	6	Frais médicaux	350 000	150 000		500 000
IV	2	Trans, matéls garages et atél	1 500 000		500 000	1 000 000
IV	3	Fourniures de bureaux	2 500 000		1 200 000	1 300 000
IV	7	Appui aus recouvrements	2 000 000		600 000	1 400 000
V	1	Remises et primes	4 358 614		656 076	3 702 538
V	2	Fêtes et receptions	1 000 000	1 275 000		2 275 000
V	3	Fonds d'intervention	1 000 000		25 000	975 000
VIII	3	Hygiène et salubrité publicu	200 000	300 000		500 000
Totaux			30 440 550	5 969 004	5 969 004	30 440 550

Le Maire



Le secrétaire municipal



République du Niger

Région de Dosso

Département de Tibiri

Commune Rurale de Tibiri

COMMENTAIRE DU REMANIEMENT BUDGETAIRE N°2/2022/CRT

DEPENSES

TITRE I : BUDGET ORDINAIRE

CHAPITRE III : Personnel

Article 1: Personnel permanent

Nous avons revu à la hausse soit 1 638 496F correspondant au complément de la prévision annuelle des salaires.

Article 2 : personnel temporaire

Article 3 : Nous avons diminué 1 887 928 F car les 1 179 516 F restants suffisent pour payer les charges sociales de 2022.

Article 4 : Indemnités diverses

Nous avons revu à la hausse soit 2 605 500 F correspondant au complément de la prévision annuelle des indemnités des autorités locales et du personnel permanent. Ce montant est obtenu en faisant : $(490\ 000 + 378\ 500) \times 3$.

Article 4 : Indemnités diverses

Nous avons diminué 600 000 F des frais de déplacement sur les 1 600 000 F prévus au départ pour équilibrer notre remaniement.

Article 6 : Frais médicaux

Nous avons revu à la hausse soit 150 000 F motivée par la détérioration de l'état sanitaire de certains agents.

CHAPITRE IV : Fonctionnement

Article 2 : Transport, matériels de garage et d'atelier

Nous avons jugé utile de diminuer 500 000 F compte tenu du taux faible (2,73 %) d'exécution de cette dépense pour équilibrer notre remaniement.

Article 3 : Fournitures de bureaux

Nous avons jugé utile de diminuer 1 200 000 F compte tenu du taux faible (37,90 %) d'exécution de cette dépense pour équilibrer notre remaniement.

Article 7 : Appui aux recouvrements

Nous avons jugé utile de diminuer 600 000 F compte tenu du taux faible (33 %) d'exécution de cette dépense pour équilibrer notre remaniement.

Chapitre V : Charges diverses

Article 1 : Remises et primes

Nous avons jugé utile de diminuer 656 076 F compte tenu du taux faible (45,16 %) d'exécution de cette dépense pour équilibrer notre remaniement.

Article 2 : fêtes et réceptions

Nous avons augmenté 1 275 000 F pour se conformer aux textes en vigueur.

Article 3 : Fonds d'intervention

Nous avons diminuer 25 000 F pour se conformer aux textes en vigueur.

CHAPITRE VIII : Voirie, Salubrité Publique et la Protection Civile

Article 3: hygiène et salubrités publique

Nous avons augmenté 300 000 F permettre à la commune d'appuyer le comité de salubrité qui balai la ville de Tibiri chaque dimanche de la fin du lois.

Le secrétaire municipal

